

articles, établit victorieusement la négative, & anéantit toute espérance que les partisans de R. pourroient avoir conçue de son projet. Nous ne le suivrons point dans tous les détails que cette discussion entraîne. On jugera aisément des avantages que le futur historien de l'exil des Calvinistes, donne à son adversaire par la nature des matériaux qui doivent servir à l'ouvrage d'une si grande expectation. Il seroit certainement merveilleux qu'on vît s'en former quelque chose de bien magnifique. " Je rapporterai fidelement, dit l'auteur des *Lettres*, les questions qu'on m'a fait passer de votre part. Les voici; elles ont pour titre :

" *Questions sur les réfugiés françois, faites par Mr. l'abbé Raynal, qui travaille à l'Histoire de la révocation de l'édit de Nantes.* "

1. *A quelle époque les réfugiés françois s'établirent-ils dans votre pais? Y en est-il venu d'autres depuis cette époque?*

2. *En quel nombre y arriverent-ils? Restèrent-ils tous réunis, ou les déterminat-on à se disperser?*

3. *Quels secours, quels privileges leur accordat-on? Les privileges ont-ils toujours continués? Les expatriés ont-ils eu besoin qu'on leur continuât les pensions & les autres secours?*

4. *Avec quels capitaux à peu près les réfugiés se présenterent-ils? Fut-on obligé de faire*

---

tous les genres, persévérans & incorrigibles qui ont donné lieu à la proscription des sectaires en France.